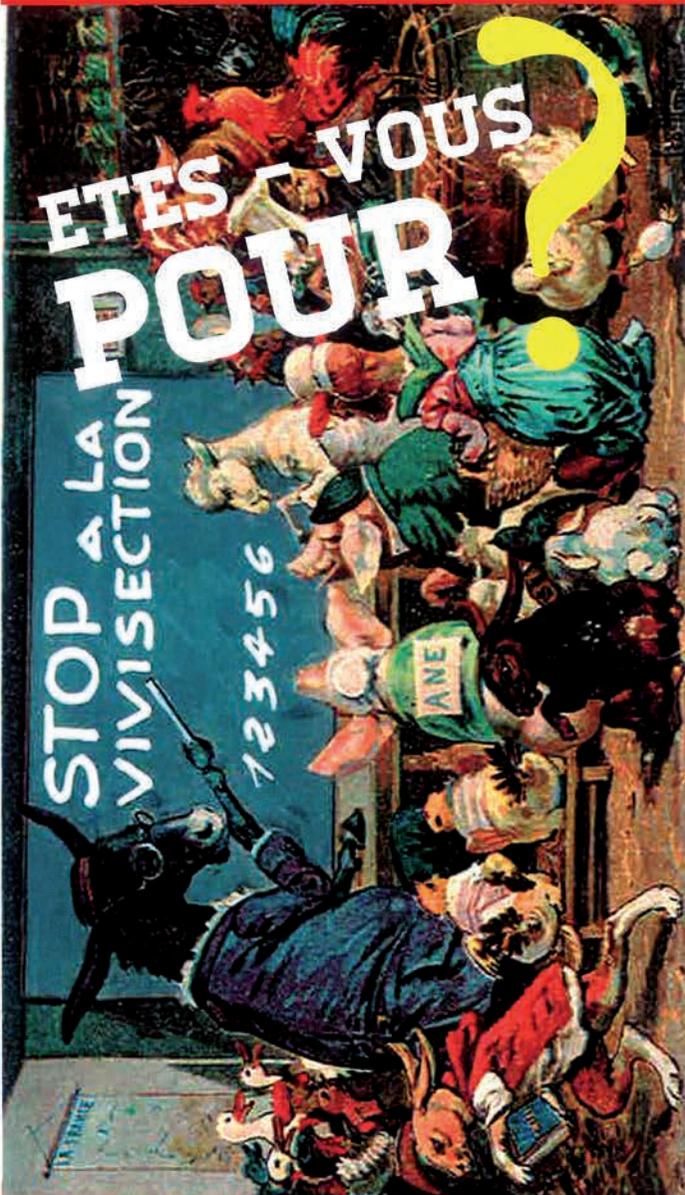


LA VIVISECTION ET L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE



LIGUE FRANÇAISE CONTRE
LA VIVISECTION
06 35 43 81 19

2 La surveillance de l'application des lois et règlements en matière d'expérimentation, et l'obligation pénale de recourir aux méthodes de substitution à l'animal (Décret 87-848 du 19 octobre 1987), découlant de la Directive européenne 86-609 CEE.

Et faire évoluer les législations nationales et européennes, vers l'Abolition totale.

3 L'inventaire, l'étude et la vulgarisation des méthodes scientifiques d'étude de l'humain, dans la recherche et l'enseignement. (toxicologie, pathologie, chirurgie, pharmacie, physiologie) et la contribution à l'émergence d'une vraie recherche scientifique du XXIème siècle recentrée sur l'humain, avec l'aide de sommités reconnues.

4 La communication et l'information du public et de la jeunesse, par :

- Presse, radio, T.V.
- Conférences-débats, expos, manifestations.
- Distribution de tracts d'information.
- Site internet: ligue-française-contre-la-vivisection.fr
- Notre revue trimestrielle : l'Antivivisection.

5 La rencontre et le dialogue avec les responsables et décideurs : les politiques, les élus locaux, les scientifiques, les enseignants, les lycéens et étudiants, les églises, les philosophes, les artistes... Les défenseurs de la nature et de l'environnement...

NOS MOTIVATIONS, notre appel, leur appel, leur plainte...

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous vous sentez certainement intimement concerné(e) par les souffrances et tortures volontaires et programmées, infligées impunément par certains Êtres "humains", lâches et vils, aux Êtres animaux sans défense et sans droit.

Comme 75 % des Français et des Européens, que ce soit pour les animaux, les humains et notre Planète, vous en souffrez aussi, et vous voudriez agir, pour que ces horreurs, qui salissent l'Humanité, cessent à jamais !



AV n° 144
1^{er} trimestre 00

L'ABOLITION :

C'est le combat que mène notre ligue depuis 1956 : pour l'Abolition de la torture expérimentale, dans tous les laboratoires animaliers d'abord :

- En France, où un Être Animal meurt officiellement des suites des tortures infligées le plus souvent sans anesthésie, toutes les 10 secondes, de jour et de nuit. (Trois millions au minimum par an, selon les statistiques officielles !) L'insoutenable vérité !
- En Europe : un animal toutes les 2 à 3 secondes.
- Dans le Monde : 1 000 à 2 000 par minute, jour et nuit soient 2 animaux par seconde au minimum. La plupart des statistiques étant soit inexistantes, soient secrètes.

On n'a pas deux cœurs, l'un pour les humains, l'autre pour les animaux, on n'en a qu'un, ou on n'en a pas !

Alphonse de LAMARTINE

Ne vous laissez pas reprocher, par ceux qui ne font rien, de vous occuper aussi, ou plutôt des animaux, dites-leur avec Alphonse de LAMARTINE "On n'a pas deux cœurs, l'un pour les humains, l'autre pour les animaux, on n'en a qu'un, ou on n'en a pas !"

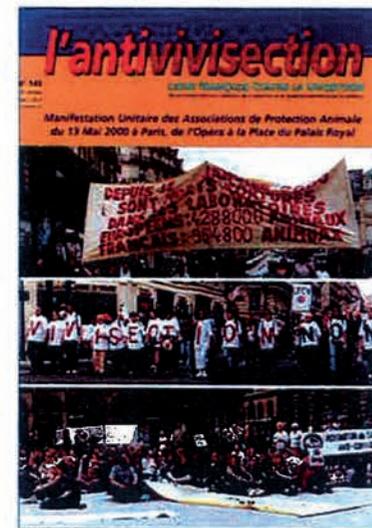
Dites-leur aussi, que des sommes colossales, plus ou moins bien utilisées, sont heureusement consacrées aux misères humaines, souvent infligées aussi par des humains cupides, lâches et cruels, à d'autres humains, dans des conflits alimentés par les fabricants et marchands d'armes.

Ces budgets des organisations internationales, multinationales ou nationales (associations et structures officielles), sont gérés par une multitude d'agents, souvent bien rémunérés, et qui y font carrière.

Que des quêtes officielles sont constamment organisées pour la recherche, ou l'assistance aux malades humains, alors que c'est l'une des fonctions régaliennes de l'État.

Fait-on la quête pour lancer un porte-avion nucléaire, ou équiper des super bases militaires, ou édifier quelque horreur architecturale grandiose ?

Alors de grâce, qu'on ne vienne pas nous reprocher une modeste foule de bénévoles et de petits donateurs, qui font vivre notre action, avec quelques misérables miettes laissées, même par les plus pauvres,



AV n° 145
2^e trimestre 00

MAIS que sont donc au juste la vivisection et l'expérimentation animale ?

De façon générale, l'expérimentation animale revient à faire endurer tous les sévices et tortures possibles et inimaginables, à des

êtres vivants conscients, de toutes les espèces, sous le prétexte de recherches, dont on espérait que les résultats pourraient impunément être transposés à la biologie humaine, sans qu'il lui en coûte la moindre souffrance ; ou parfois même seulement pour voir ce qui se passe (béhaviorisme) ou pour mettre au point des moyens de destruction.

Or, voici que l'expérimentation animale se trouve bientôt accompagnée et dépassée par l'expérimentation humaine officieuse ou occulte, sur adultes humains, mais encore plus sur fœtus vivants et bébés, sans existence légale.

QU'EST-CE QUE la Ligue Française Contre la Vivisection et l'Expérimentation Animale ?

Historique succinct.

Face à cette situation d'épouvante, considérant outre l'indicible souffrance animale, la dégradation morale de ceux qui l'infligent, et les dangers thérapeutiques encourus par les patients, un groupe de protection animale fonda en 1956, sous la houlette de Jean DURANTON de MAGNY (†), la première Ligue Française Contre la Vivisection contemporaine, affiliée à la Coalition Mondiale qui poursuivait les mêmes buts, et qui furent puissamment animées par le Docteur Jacques KALMAR (†).

Jean DURANTON de MAGNY nous a quittés en octobre 1985, et Jacques KALMAR en novembre 1993. Nous continuons leur Œuvre.

La controverse sur l'expérimentation animale remonte bien loin : HIPPOCRATE, Léonard de VINCI, Victor HUGO (qui en 1883 devenait le Président de la première Ligue Française Contre la Vivisection), avaient déjà pris position contre cette pratique. La L.F.C.V. est aussi membre de la Coalition européenne pour mettre fin à l'expérimentation sur l'animal. (E.C.E.A.E.)



AV n° 155
4^e trimestre 02



AV n° 157
2^e trimestre 03

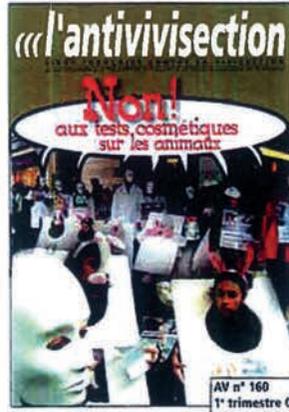
SON BUT, sa position

Notre position fondamentale est d'ordre éthique. Elle vise à l'abolition totale de l'expérimentation animale.

Nous sommes anti-réglementaristes, car on ne régleme pas la torture, on l'abolit.

Au plan scientifique, l'expérimentation animale est au mieux inutile, au pire dangereuse pour notre santé, et même susceptible de conséquences apocalyptiques, par les risques de recombinaisons des virus animaux et humains, et le blocage de la vraie recherche biomédicale humaine. Elle est maintenue pour blanchir les toxiques sur le marché mondial. (cosmétiques - pharmacie - produits chimiques, armes de destructions massives)

SON STATUT JURIDIQUE, ses structures, ses moyens



C'est une association "humanitaire" de type 1901 déclarée, formée de bénévoles, administrée par un Conseil d'Administration, dont l'exécutif est un Bureau également élu. Elle ne vit que par les adhésions. Elle est organisée en Délégations régionales ou départementales, correspondant aux divisions administratives et animées par des Militants.

À l'échelon national, des commissions techniques spécialisées, se répartissent les travaux : médias, information du public, trafiquants, documentation biomédicale, relations publiques avec les milieux scientifiques, éducatifs, associatifs, les parlementaires nationaux et européens, les universités, les intellectuels, les églises, les artistes, etc.

SA STRATÉGIE

Elle s'applique sur plusieurs fronts spéciaux.

- Le renseignement concernant l'inventaire :
 - Des réseaux de voleurs et trafiquants de chiens et de chats, et des petites annonces "animaux" ;
 - Des acheteurs receleurs. (labos, élevages, fourrures) ;
 - Des élevages officiels ou officieux pour les labos ;
 - Des établissements d'expérimentation, publics et privés. (activités)

OUI, je désire aider la Ligue à poursuivre son combat :

En adhérant à la Ligue. (20 € par personne, pour une année)
En m'abonnant à l'Antivivisection. (20 € les 4 numéros)
En offrant un don : 20 € 40 € 80 €
En militant. Une documentation détaillée vous sera fournie.

Nom :

Adresse :

Code Postal :

Tél. :

Portable :

Prénom :

Ville :

Fax :

E-mail :

Je désire recevoir un reçu fiscal pour mon adhésion et pour mon don

Signature :
autre :

Envoyer le chèque à l'ordre de la LFCV
Et l'expédier au bureau de la Présidente
Mme PHILIPPE Annette
Présidente de la LFCV
14, rue Simon Vauquier
37520 LA RICHE
Tél : 06-35-43-81-19